

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL201

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 40

À l'alinéa 7, substituer à la seconde occurrence du mot :

« le »

les mots :

« l'envoi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.